

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Le PLU de Vire Normandie définitivement adopté

***Vire Normandie – 15 mars 2017.*** Commencé à l'automne 2011, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vire Normandie a été définitivement adopté. Son objectif est de stimuler le développement du territoire en prévoyant les outils nécessaires à son évolution à l'horizon 2030 et en prenant en compte les enjeux liés à l'environnement, l'agriculture, l'emploi, le logement, les déplacements, les commerces, les équipements et les services publics.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vire Normandie a été prescrit par l'ancienne Communauté de Communes de Vire sous forme de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). La création de la commune nouvelle de Vire Normandie, en lieu et place de la Communauté de Communes de Vire, a entraîné la transformation du PLUi en PLU communal. « *Aujourd'hui c'est donc le PLU de Vire Normandie qui est définitivement adopté. Il couvre les 8 communes déléguées de Vire Normandie* » explique Marc Andreu-Sabater, maire de Vire Normandie. « *Ce document stratégique d'urbanisme dessine une vision de Vire Normandie sur son territoire à l'horizon 2030* » poursuit-il.

### Un document d'urbanisme qu'il a fallu adapter au cadre réglementaire très mouvant

L'élaboration du PLU a été confiée au bureau d'études Planis, assisté du cabinet ITEM pour le volet déplacements. Tout au long de la réalisation de ce PLU, menée en étroite collaboration avec les services de l'Etat, en particulier avec la DDTM, l'équipe de Planis a accompagné les élus, les organismes, les techniciens et les habitants. « *Les étapes à franchir et les phases de travail ont été nombreuses mais ce sont toujours déroulées dans de bonnes conditions. Au cours des mois, il a fallu s'adapter à un cadre réglementaire complexe et mouvant avec l'apparition de nouvelles lois et un changement d'équipes d'élus en 2014* » informe Didier Hue, directeur de Planis. En effet, les lois ALUR, LAAF et MACRON ont modifié les règles du jeu et ont entraîné un travail important pour les intégrer.

## Un PLU ambitieux et respectueux des grands équilibres et des spécificités du territoire

Toutes les étapes de l'élaboration de ce PLU ont fait l'objet d'une information continue avec deux réunions publiques, trois expositions publiques pendant plusieurs mois au siège de l'ancienne Communauté de Communes et dans les mairies ainsi que d'une mise à disposition d'un registre où des observations pouvaient être consignées. « *Le PLU a été préparé et élaboré en étroite collaboration avec les élus locaux et s'est accompagné également d'une importante opération de concertation avec les habitants* » souligne Eric James, chargé de mission urbanisme de Vire Normandie. « *Les élus, les habitants ainsi que tous les acteurs du projet ont pu suivre les différentes étapes du projet sur le site internet spécialement dédié [www.plui-cc-vire.fr](http://www.plui-cc-vire.fr)* » complète Eric James.

Plusieurs types de documents constituent le PLU de Vire Normandie : un diagnostic du territoire, sur la base duquel les élus et les techniciens ont élaboré un projet de développement pour les 10 à 15 ans à venir (le Projet d'Aménagement et de Développement Durables). Ce PADD a ensuite été traduit dans les pièces opposables du PLU : règlement graphique (zonage), règlement écrit, Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). « *Un travail de collaboration avec les Bâtiments de France et le CAUE a également été effectué pour l'élaboration des règles particulières pour le centre-ville de la Reconstruction* » précise Bertrand Dequen chargé de mission urbanisme de Planis. Mené par les élus et les exploitants agricoles, un inventaire des haies a aussi été réalisé et a ainsi permis de mieux appréhender l'état du bocage virois et de mieux comprendre qui en étaient les acteurs et leurs attentes. Au total, plus de 80 réunions de travail ont été tenues.

Après des années de travail et de concertation, tous les acteurs impliqués dans l'élaboration du PLU de Vire Normandie peuvent se targuer d'avoir mis en place un document stratégique consolidant les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités du territoire. « *Ce PLU représente un atout et une réelle opportunité pour notre territoire en permettant de préparer l'avenir et de répondre aux objectifs de développement durable sur un territoire cohérent et équilibré* » conclut Marc Andreu-Sabater.

---

A noter que le PLU de Vire Normandie a reçu un avis très favorable de l'autorité administrative de l'Etat, compétente en matière d'environnement : « *Sur la forme, le document contient tous les éléments attendus dans le cadre d'une évaluation environnementale. La qualité rédactionnelle et les illustrations rendent la lecture aisée et agréable pour le grand public, y compris le résumé non technique. Le diagnostic et l'état initial sont très complets et pédagogiques. [...]Globalement le PLU de Vire est un document de qualité et traduit un projet réalisé dans le souci de limiter les impacts sur l'environnement* ».

---

### Contacts :

Vire Normandie : Eric James, chargé de mission urbanisme  
[ejames@virenormandie.fr](mailto:ejames@virenormandie.fr) – Tél : 02 31 69 68 65

Planis : Bertrand Dequen, chargé d'études en urbanisme  
[bertrand.dequen@planis.fr](mailto:bertrand.dequen@planis.fr) – Tél : 02 31 53 73 73